



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GENERALE

TD/B/CN.4/41
25 août 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Commission permanente du développement
des secteurs de services : Promotion
de secteurs de services compétitifs
dans les pays en développement
Troisième session
Genève, 25 septembre 1995
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire annoté

Note du secrétariat de la CNUCED

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Moyens d'améliorer l'accès aux réseaux d'information et aux filières de distribution, ainsi que leur utilisation
4. Incidences d'une libéralisation progressive et des importations de services sur le développement de secteurs de services compétitifs, et difficultés rencontrées par les pays en développement qui les empêchent d'accroître leur participation au commerce mondial des services
5. Rapport d'activité du secrétariat sur l'exécution du programme de travail de la Commission permanente, eu égard, en particulier, à la préparation de la neuvième session de la Conférence
6. Questions diverses
7. Adoption du rapport de la Commission permanente au Conseil du commerce et du développement

II. ANNOTATIONS

Point 1 : Election du Bureau

D'après les dispositions concernant les Bureaux des commissions permanentes, approuvées par le Conseil du commerce et du développement à la première partie de sa trente-neuvième session, "les membres des Bureaux de ces commissions devraient être élus conformément au règlement intérieur applicable, compte tenu des principes de répartition géographique équitable et de roulement" (TD/B/39(1)/15, par. 512). En application de ces dispositions, la Commission permanente devra élire un président, cinq vice-présidents et un rapporteur pour constituer le Bureau de sa troisième session.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire de la troisième session a été approuvé par la Commission permanente à sa deuxième session 1/.

Une proposition concernant l'organisation des travaux est présentée plus loin dans la section III.

Point 3 : Moyens d'améliorer l'accès aux réseaux d'information et aux filières de distribution, ainsi que leur utilisation

La Commission permanente disposera d'un rapport du secrétariat de la CNUCED relatif aux "Moyens d'améliorer l'accès aux réseaux d'information et aux filières de distribution et leur utilisation (TD/B/CN.4/42). Ce rapport a été conçu à partir des communications faites au Groupe d'experts, réuni à Madrid en janvier-février 1995 avec le concours de la Fondation espagnole pour la promotion de l'information automatisée (FUINCA). Il traite surtout les questions qui présentent un intérêt particulier pour accroître la participation des pays en développement au commerce international des services.

Point 4 : Incidences d'une libéralisation progressive et des importations de services sur le développement de secteurs de services compétitifs, et difficultés rencontrées par les pays en développement qui les empêchent d'accroître leur participation au commerce mondial des services

La Commission permanente disposera du rapport intitulé "Incidences d'une libéralisation progressive et des importations de services sur le développement de secteurs de services compétitifs, et difficultés rencontrées par les pays en développement qui les empêchent d'accroître leur participation

1/ Rapport de la Commission permanente du développement des secteurs de services : promotion de secteurs de services compétitifs dans les pays en développement, sur sa deuxième session (TD/B/41(1)/10-TD/B/CN.4/40, annexe II).

au commerce mondial des services" (TD/B/CN.4/43). Le rapport traite des questions qui constituent le dilemme devant lequel se trouvent les décideurs des pays en développement : a) quelles mesures prendre pour créer un secteur efficace de services et attirer des investissements vers les secteurs où l'efficacité apparaît le plus essentielle ?; b) comment s'assurer que cette démarche va dans le sens du renforcement des services du pays dans les secteurs qui sont réputés stratégiques ou qui offrent de bonnes possibilités d'exportation ?; c) comment se faire une place dans le commerce mondial des services en surmontant les difficultés actuelles qui empêchent les pays en développement d'accroître leur participation au commerce mondial des services, du point de vue, en particulier, des aspects des obstacles au mouvement des personnes physiques recensés à la deuxième session de la Commission ?

Point 5 : Rapport d'activité du secrétariat sur l'exécution du programme de travail de la Commission permanente, eu égard, en particulier, à la préparation de la neuvième session de la Conférence

La Commission permanente sera saisie du "Rapport d'activité du secrétariat sur l'exécution du programme de travail de la Commission permanente" (TD/B/CN.4/44), qui concerne les activités relevant des rubriques 2), 3) et 4) du programme de travail. Le rapport a pour but de faciliter la tâche de la Commission, ainsi que d'obtenir d'elle des indications quant à l'orientation à donner aux travaux préparatoires en vue de la neuvième session de la Conférence, compte tenu du paragraphe 76 de l'Engagement de Carthagène.

Point 6 : Questions diverses

Point 7 : Adoption du rapport de la Commission permanente au Conseil du commerce et du développement

Aux termes du paragraphe 15 de son mandat, la Commission permanente "présente au Conseil du commerce et du développement des rapports périodiques sur ses travaux". Le rapport de la Commission permanente sur sa troisième session sera examiné par le Conseil du commerce et du développement à sa session extraordinaire de décembre 1995.

III. CALENDRIER INDICATIF DES TRAVAUX

Lundi 25 septembre	Matin	Ouverture de la session
		Point 3 de l'ordre du jour provisoire
		"Moyens d'améliorer l'accès aux réseaux d'information et aux filières de distribution, ainsi que leur utilisation"
		Débat officiel sur le point 3

	Après-midi	Point 4 de l'ordre du jour provisoire "Incidences d'une libéralisation progressive et des importations de services sur le développement de secteurs de services compétitifs, et difficultés rencontrées par les pays en développement qui les empêchent d'accroître leur participation au commerce mondial des services" Débat officiel sur le point 4
Mardi 26 septembre	Matin	Echange de vues informel sur les difficultés rencontrées par les pays en développement qui les empêchent d'accroître leur participation au commerce mondial des services
	Après-midi	Suite du débat informel
Mercredi 27 septembre	Matin	Point 5 de l'ordre du jour provisoire "Rapport d'activité du secrétariat sur l'exécution du programme de travail" Débat officiel sur le rapport d'activité
	Après-midi	Point 6 de l'ordre du jour provisoire "Questions diverses"
Jeudi 28 septembre	Matin	Consultations informelles sur les points 5 et 6
	Après-midi	Pas de réunion, pour permettre l'établissement du projet de rapport
Vendredi 29 septembre	Matin	Idem
	Après-midi	Adoption du rapport de la Commission permanente au Conseil du commerce et du développement.
